

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2016

PARIS | 19 MAI 2016





1

INTRODUCTION ORDRE DU JOUR

Ordre du jour

Introduction du président de l'assemblée

Présentation des activités du Groupe en 2015, et des perspectives 2016

Présentation des résultats 2015

Rapports du conseil d'administration et de son président

- ◆ Gouvernance
- ◆ Rémunérations
- ◆ Présentation des résolutions

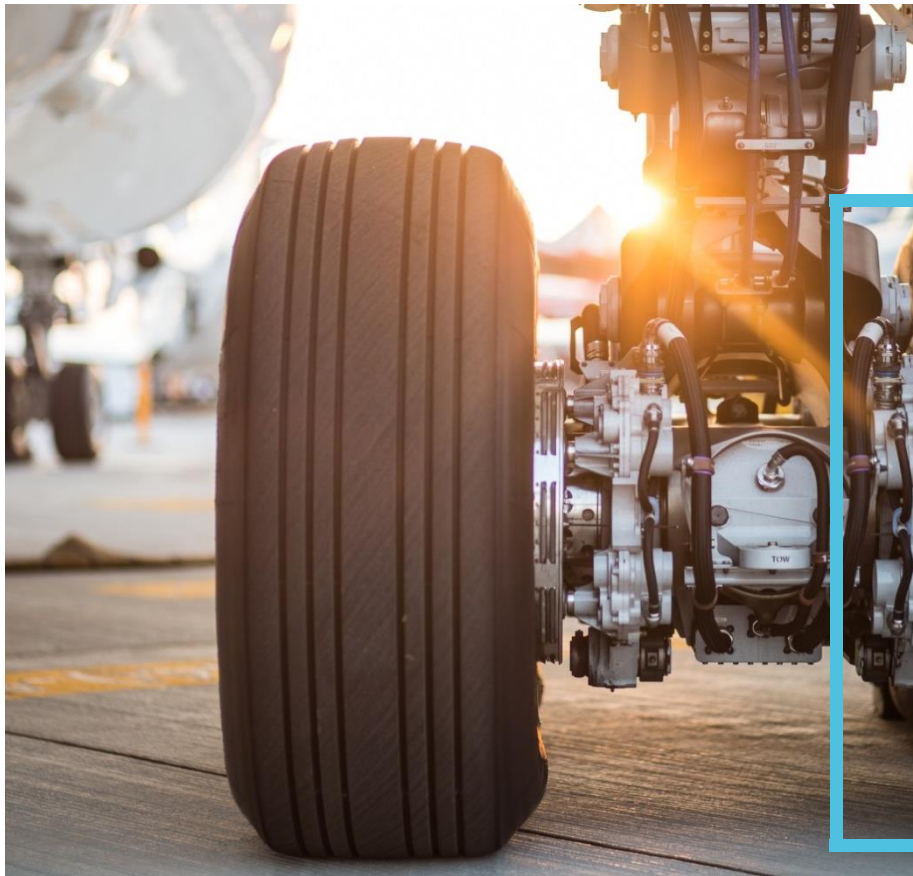
Rapports des commissaires aux comptes

Questions réponses

Vote des résolutions



**POWERED
BY TRUST**

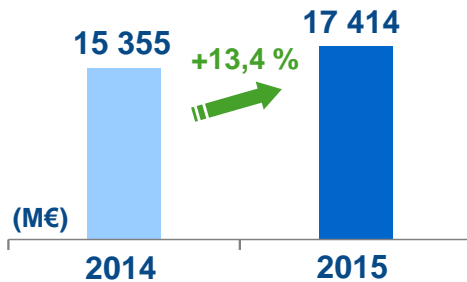


2

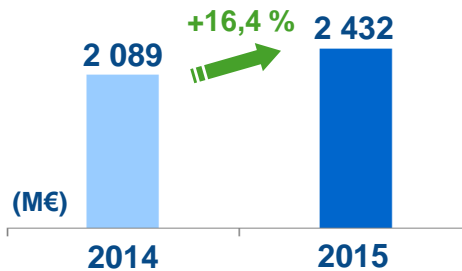
ACTIVITÉS DU GROUPE EN 2015 ET PERSPECTIVES 2016

Chiffres clés 2015

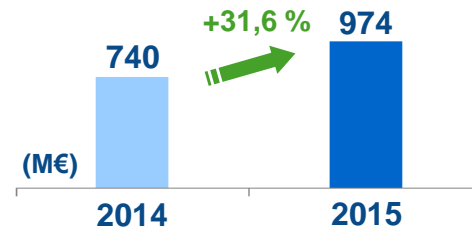
Croissance du CA ajusté, incluant un effet devise positif, grâce aux services en Aéronautique et à la Sécurité



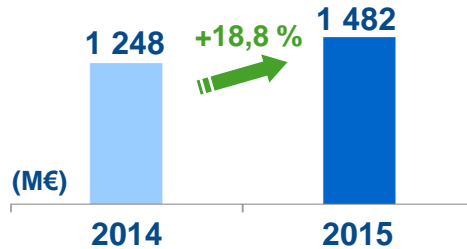
Résultat opérationnel courant ajusté à 14,0 % des ventes



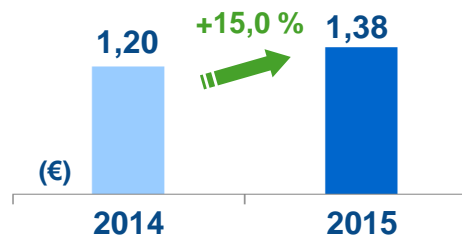
Le cash flow libre représente 40 % du résultat opérationnel courant ajusté



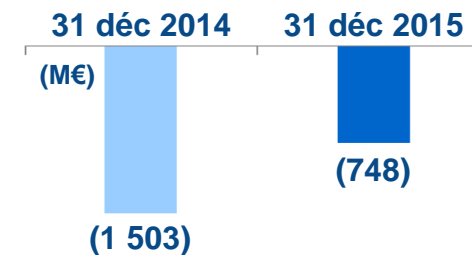
Résultat net ajusté-part du Groupe à 3,55 € par action



Dividende proposé pour l'exercice 2015, en hausse de 15,0 %



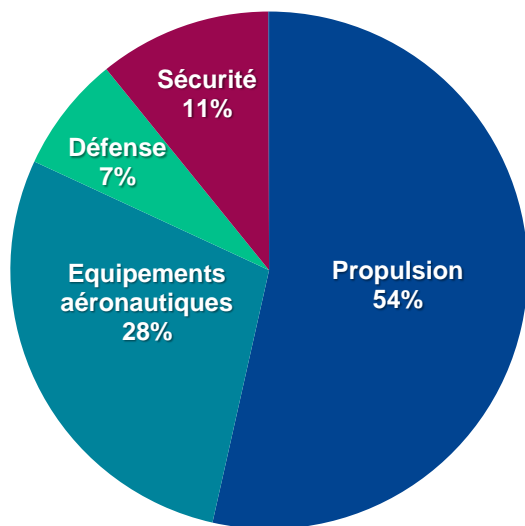
Dette nette à un niveau bas (12,7 % de gearing)



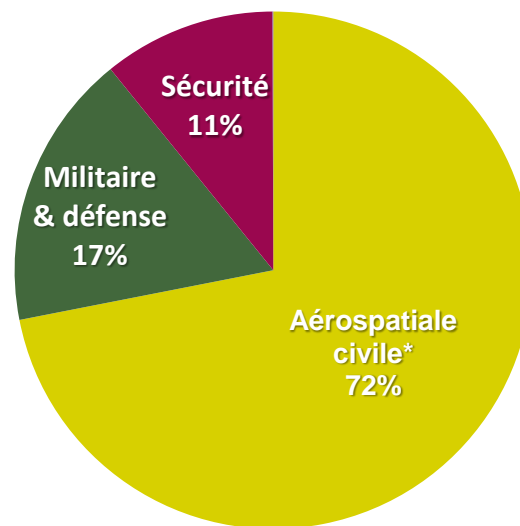
Chiffre d'affaires 2015 : 17,4 Milliards €

* Moteurs et équipements pour avions (65% du chiffre d'affaires), hélicoptères civils, lanceurs civils

Par segment d'activité



Par marché



* Moteurs et équipements pour avions (65% du chiffre d'affaires), hélicoptères civils, lanceurs civils

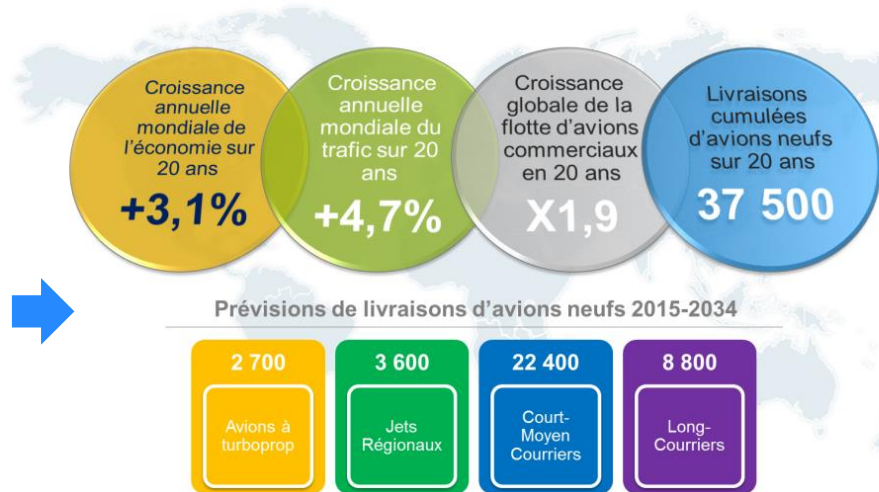
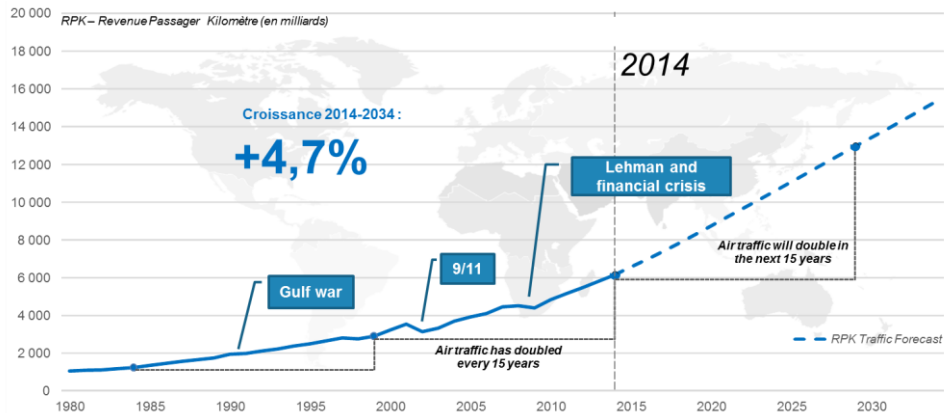
Marché aéronautique civil

Le trafic aérien croît de manière soutenable à un rythme supérieur à celui de la croissance économique mondiale

◆ Il double tous les quinze ans

Le trafic domestique (Chine – Europe – Amérique du Nord) restera prépondérant et soutiendra le marché du court-moyen courrier

1980-2034 Trafic passager mondial



Propulsion : capter la croissance

Confirmation du leadership commercial de CFM

- ◆ 13 949 moteurs en carnet T1 2016

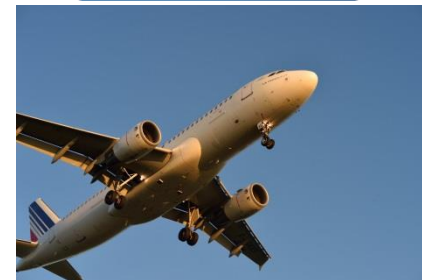
Excellente performance du CFM56 :

- ◆ 542 commandes au T1 2016 (100 % du marché)
- ◆ 1 612 livraisons en 2015 (1 640 prévues en 2016)

Très bonne dynamique pour le LEAP

- ◆ 673 commandes au T1 2016 – 10 534 moteurs en carnet T1 2016

 **CFM56**



*A320 motorisé par des
CFM56-5B*

 **LEAP**



*Roll-Out du 737MAX
motorisé par des LEAP-1B*

Propulsion : capter la croissance

Poursuite du développement du Silvercrest

Commandes de Rafale (motorisé par les moteurs M88 de Safran) par l'Egypte et le Qatar

Développement des turbines d'hélicoptères en ligne avec le calendrier

- ◆ Réduction des livraisons de turbines d'hélicoptères de 832 en 2014 à 625 en 2015 (-25 %)

Spatial

- ◆ Finalisation de la phase 2 d'ASL. Closing France prévu fin juin
- ◆ 6 lancements Ariane 5 en 2015



Rafale



Arrano 1A



Ariane 6

Excellents progrès du programme LEAP

LEAP-1A

- ◆ Certification FAA et EASA en novembre 2015
- ◆ Très bon déroulement des essais en vol sur A320neo et A321neo
- ◆ Livraison des premiers systèmes de propulsion en avril 2016
- ◆ Moteur conforme aux spécifications

LEAP-1B

- ◆ Certification FAA et EASA le 4 mai 2016
- ◆ 1er vol 29 janvier 2016. 4 Boeing 737 Max en test (235 vols pour 480 heures de vols cumulées)
- ◆ Moteur conforme aux spécifications



Premier vol de l'A321neo motorisé par des LEAP-1A



Premier vol du 737MAX motorisé par des LEAP-1B

Excellents progrès du programme LEAP

LEAP-1C

- ◆ Roll out C919 en novembre 2015
- ◆ Préparation en vue du premier vol prévu par COMAC avant la fin de l'année
- ◆ Démarrage des essais d'endurance vibratoire, avec un objectif de certification du système de propulsion à l'automne 2016

Préparation de l'entrée en service et de la montée en cadence

- ◆ Premières livraisons commerciales du LEAP à l'été 2016
- ◆ La supply chain du LEAP est principalement basée sur celle du CFM56
- ◆ Investissements dans la construction d'usines et dans la modernisation de sites existants



Roll-out du Comac C919 motorisé par des LEAP-1C



Banc d'essai du moteur LEAP

Dynamique soutenue des services pour moteurs civils

Croissance de 18,9 %* en 2015

- ◆ Augmentation du nombre et de la valeur des passages en atelier pour les moteurs CFM56 récents

Perspectives favorables pour le transport aérien en 2016

- ◆ Augmentation attendue de la demande passagers de 6,9 % selon IATA
- ◆ La rentabilité des compagnies aériennes bénéficie de la baisse du prix du pétrole

Prévision 2016

- ◆ La hausse pour 2016 devrait se situer entre +7%* et +9%*
- ◆ Les chiffres du T1 2016 sont en ligne à +8,6%*

* en USD



*Maintenance,
Saint-Quentin-en-Yvelines, France*



*Maintenance,
Casablanca, Maroc*

Très bonne exécution en Equipements Aéronautiques

A350 : montée en cadence réussie des livraisons de transmissions de puissance, de trains d'atterrissage et de câblages

B787 : croissance des livraisons de câblages et de trains d'atterrissage

A320 : production record d'inverseurs de poussée, de transmissions de puissance, de câblage et de trains d'atterrissage

Maintien du leadership dans les freins carbone (> 50% sur avions de plus de 100 places)

Renforcement du partenariat avec Rolls Royce dans les systèmes de transmission de puissance



Train d'atterrissage de l'A350



Système de freinage pour A320

Succès commerciaux en Défense

Principaux équipements et armement sur le Rafale pour l'Égypte et le Qatar

Excellente performance en Optronique

Electronique : sélection de FADEC International* pour la fourniture du FADEC du GE9X motorisant le 777X, en partenariat avec GE Aviation**

Sélection du Patroller par la DGA dans le cadre du programme de système de drone tactique (SDT).
14 systèmes à livrer à partir de 2018.

*JV entre Safran et BAe

** à travers la JV FADEC Alliance

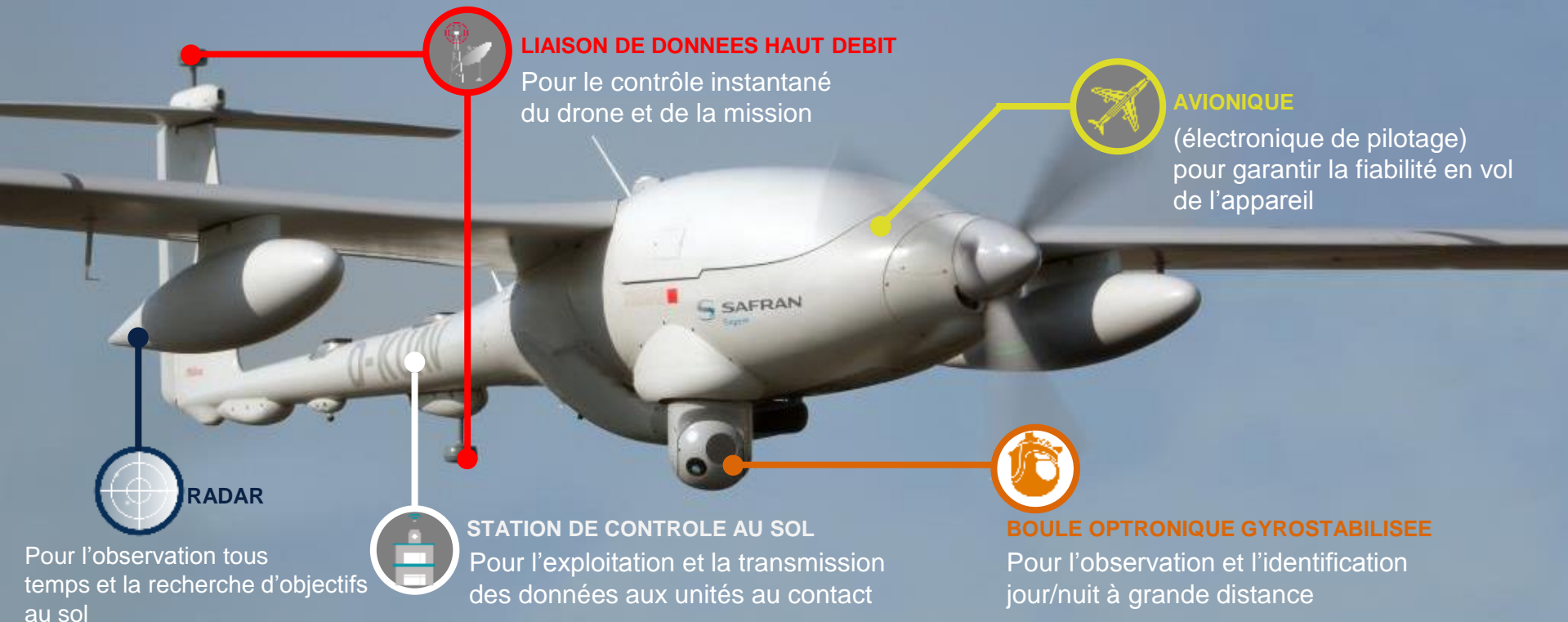


AASM (Armement Air Sol Modulaire)



Viseur Paseo

Le Patroller intègre nos savoir-faire



LIAISON DE DONNEES HAUT DEBIT

Pour le contrôle instantané du drone et de la mission



AVIONIQUE

(électronique de pilotage) pour garantir la fiabilité en vol de l'appareil



RADAR

Pour l'observation tous temps et la recherche d'objectifs au sol



STATION DE CONTROLE AU SOL

Pour l'exploitation et la transmission des données aux unités au contact



BOULE OPTRONIQUE GYROSTABILISEE

Pour l'observation et l'identification jour/nuit à grande distance

Succès commerciaux en Sécurité

Leadership dans les activités d'identification civile

- ◆ Systèmes CI et cartes électeurs en Côte d'Ivoire, Tchad et Egypte
- ◆ Excellent déroulement des contrats Chili, Hollande et Albanie

Développement dans les solutions d'identité pour les transactions commerciales

- ◆ Achat de la société Airtag
- ◆ Développement de nouveaux partenariats (Visa, Airtel...)

Leviers de croissance en sécurité publique

- ◆ TSA Pre✓ aux Etats Unis
- ◆ Contrôle aux frontières (Singapour)



Identité civile



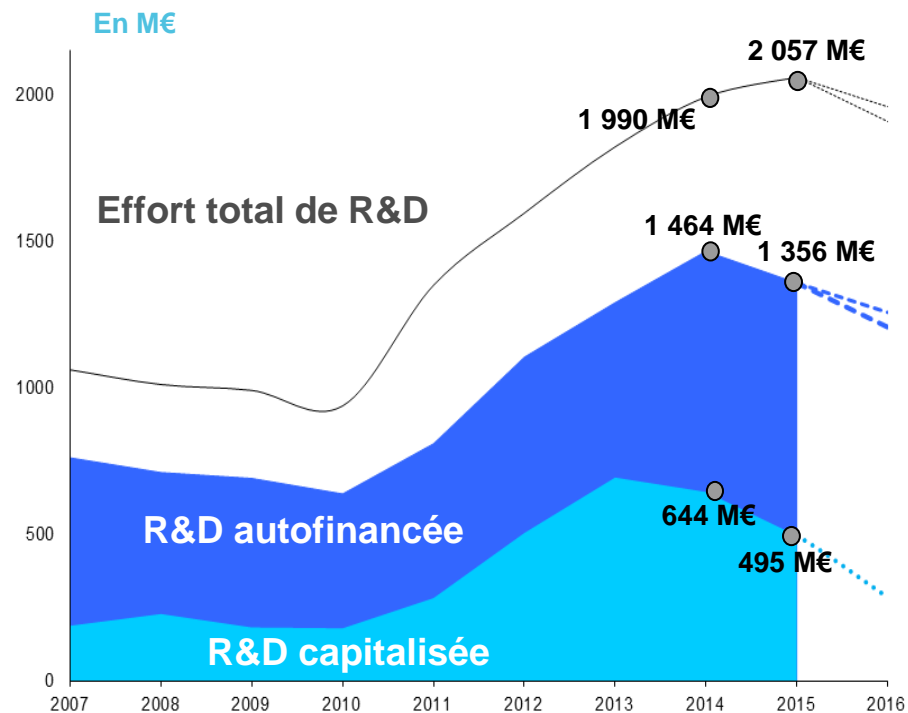
Sécurité publique

Recherche et Développement

2,1 Milliards € dépensés en 2015
(12 % CA)
dont 1,36 Milliard € auto financé
(7,8 % CA)

R & T

- ◆ 394 millions € dépensés en 2015
- ◆ 450 millions € budgétés en 2016
(350 M€ sociétés / 100 M€ Safran Tech)
- ◆ 900 brevets déposés en 2015



Investissements

758 M€ d'investissements en 2015

- ◆ Croissance des programmes : **403 M€**
 - > Nouveaux bâtiments (Hispano Polska, Queretaro, Suzhou, Gennevilliers...)
 - > Nouveaux équipements (Rochester, Commercy, Gennevilliers...)
- ◆ Adaptation des moyens industriels : **216 M€**
 - > Renouvellement, Reach
 - > Usine du futur, lignes autonomes
- ◆ Adaptation des sites : **106 M€**
 - > Optimisation industrielle
 - > Modernisation
- ◆ Préparation du futur : **33 M€**
 - > Laboratoires de développement (Saclay, Itteville, Fonderie expérimentale...)

Prévision 2016 : 850 M€

Ressources Humaines

Un Groupe de 70 000 personnes :

- ◆ Cadres 41 %, Ouvriers et Techniciens 59 %
- ◆ Femmes 26 %, Hommes 74 %
- ◆ France 60 %, International 40 %

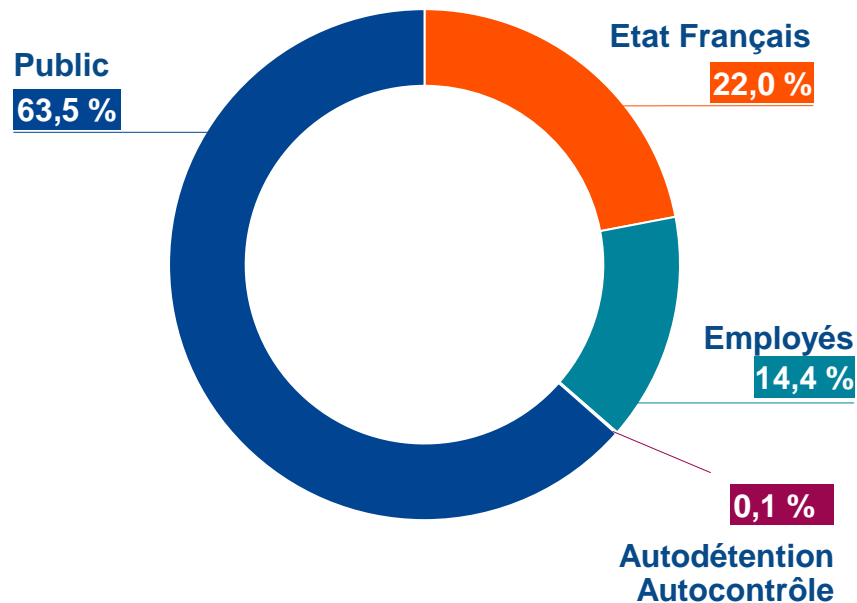
7 700 personnes recrutées en 2015 dont 2 500 personnes en France

Les accords de NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) ont été signés dans toutes les sociétés françaises du Groupe pour 2016

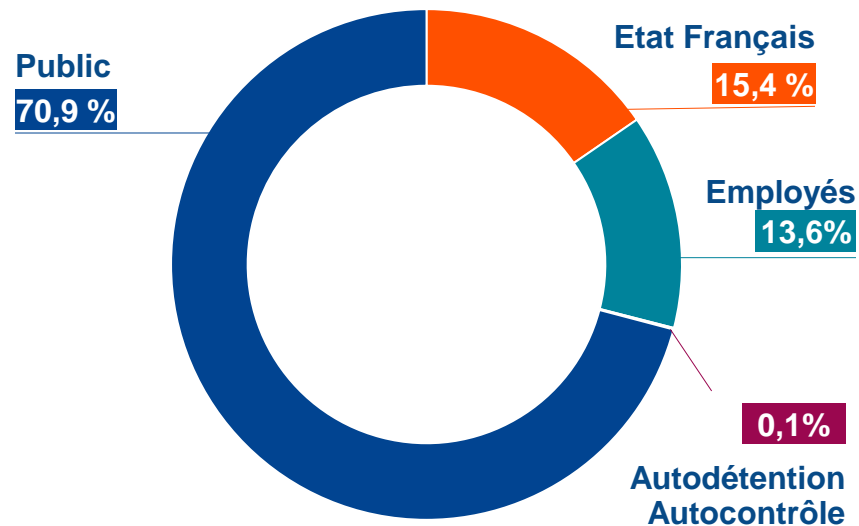
**4,5 % de la masse salariale investie dans la formation
(1,6 million d'heures de formation)**

Evolution de l'actionnariat en 2015

Au 31 décembre 2014



Au 31 décembre 2015





Le Comité Exécutif



Philippe PETITCOLIN
Directeur Général



Stéphane ABRIAL
Directeur Groupe
International et
Relations Institutionnelles



Bernard DELPIT
Directeur Financier
Groupe



Pierre FABRE
Directeur Groupe
R&T et Innovation



Alex FAIN
Secrétaire Général



Jean-Paul ALARY
Président,
Safran Nacelles



Olivier ANDRIÈS
Président,
Safran Aircraft Engines



Anne BOUVEROT
Présidente,
Safran Identity & Security



Bruno EVEN
Président,
Safran Helicopter Engines



Vincent MASCRÉ
Président,
Safran Landing Systems



Alain SAURET
Président,
Safran Electrical & Power



Martin SION
Président,
Safran Electronics & Defense



Jean-Luc BÉRARD
Directeur Groupe
Ressources Humaines



Éric DALBIÈS
Directeur Groupe
Stratégie et M&A
Président du Conseil
d'administration, Safran Ceramics

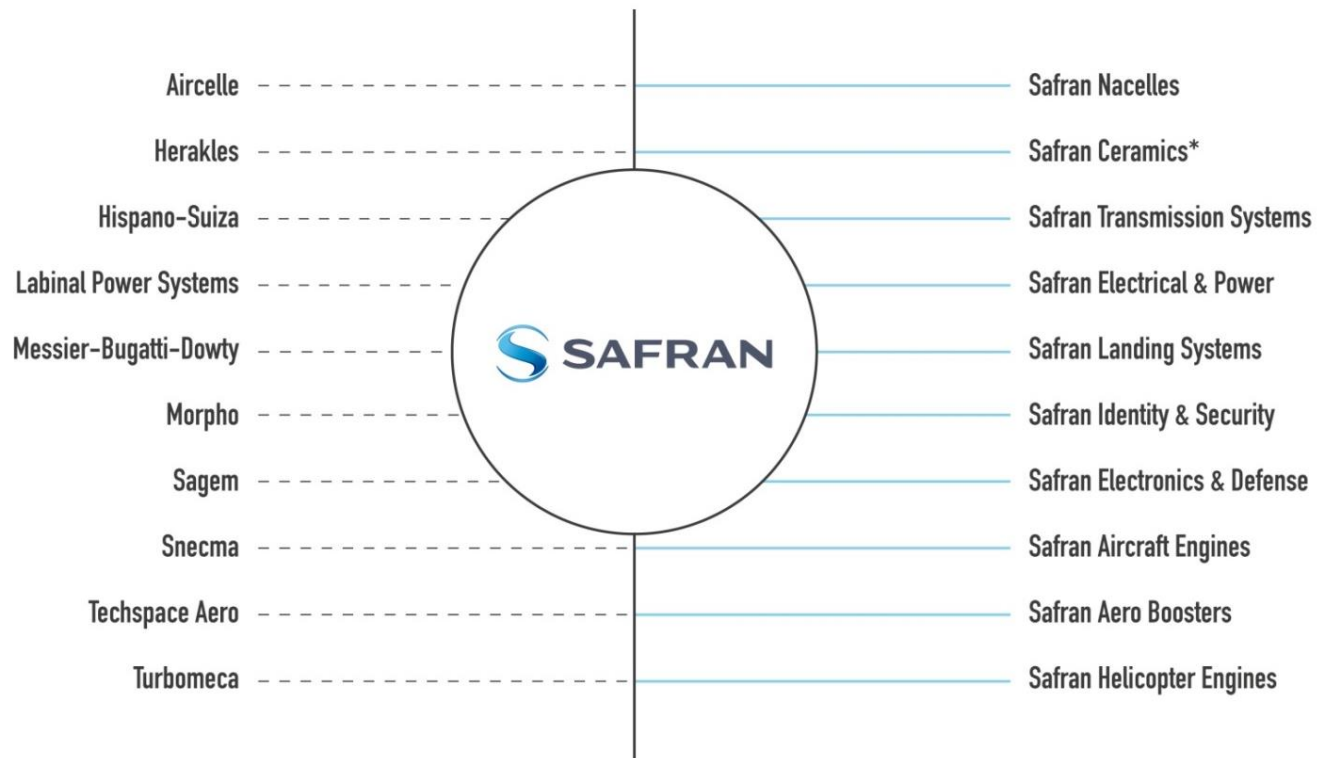


Pascale DUBOIS
Directrice Groupe
Communication



Jean-Jacques ORSINI
Directeur Groupe
Performance et Compétitivité

Evolution des dénominations des sociétés



*Le changement de raison sociale s'effectuera à l'issue du rapprochement des métiers exercés par Airbus Group et Safran dans le domaine des lanceurs

Les marchés de l'aérospatial et de la défense sont l'avenir de Safran

- ◆ Pour au moins les 25 prochaines années, le partenariat CFM avec GE demeurera au cœur de notre stratégie en Propulsion
- ◆ Hors cette JV (aviation d'affaires, régionale, militaire, hélicoptères...), Safran est ouvert à toute coopération créatrice de valeur
- ◆ Dans les Equipements aéronautiques, nos systèmes d'atterrissage et nos systèmes électriques sont auto-suffisants et devraient continuer à se développer afin de maintenir leur position de leader mondial
- ◆ Notre activité de nacelles bénéficiera des contrats récents (A320neo, A330neo) qui représenteront 50 % de son activité en 2020
- ◆ En Défense, nous sommes un acteur de niche d'excellence

Le marché de la sécurité possède ses caractéristiques propres et se tourne de plus en plus vers le digital

- ◆ Nous avons décidé de céder notre activité de Détection : un accord a été signé avec Smiths Group
- ◆ Nous procédons à une revue d'options concernant les autres activités d'Identité et de Sécurité

Les opportunités qui nous renforceraient dans les équipements aéronautiques seront examinées

- ◆ A condition d'avoir un ADN proche du notre : Tier-1, haute technologie, revenus récurrents de services
- ◆ Et avec la discipline financière nécessaire

Confirmation des perspectives 2016

- ◆ **Croissance du chiffre d'affaires ajusté comprise entre 2 % et 4 % au cours moyen estimé de 1,11 USD pour 1 EUR**
 - ◆ **Augmentation du résultat opérationnel courant ajusté d'environ 5 % au cours couvert de 1,24 USD pour 1 EUR**
 - ◆ **Cash flow libre représentant plus de 40 % du résultat opérationnel courant ajusté, un élément d'incertitude demeurant le rythme de paiement de plusieurs Etats clients**
- Les perspectives 2016 de Safran concernent le Groupe dans sa structure au 31 décembre 2015, y compris Morpho Detection, dont la cession devrait être finalisée en début d'année 2017. Par ailleurs, elles ne tiennent pas compte de l'effet en 2016 de la finalisation du regroupement de ses activités de lanceurs avec celles d'Airbus Group dans la joint-venture commune Airbus Safran Launchers (ASL). Les perspectives seront révisées selon les besoins à l'issue de la finalisation de la seconde phase de l'opération. Safran s'attend à ce que l'apport de ses activités de lanceurs à ASL ait un effet positif sur la marge opérationnelle courante ajustée.



**POWERED
BY TRUST**



3

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS 2015

Faits marquants

Les comptes de 2015 traduisent la poursuite de la croissance de la performance opérationnelle

- ◆ Croissance du chiffre d'affaires ajusté : + 13,4 %
- ◆ Croissance du résultat opérationnel courant ajusté : + 16,4 %
- ◆ Croissance du cash flow libre : + 31,6 %

Les comptes de l'exercice ont également été marqués par 2 évènements non récurrents

(-) Dépréciation d'actifs

(+) Plus value sur cession des titres Ingenico Group

Les comptes reflètent l'importance des opérations de couverture de change € / \$ pour protéger la performance économique du Groupe de la volatilité des devises

Compte de résultat ajusté 2015

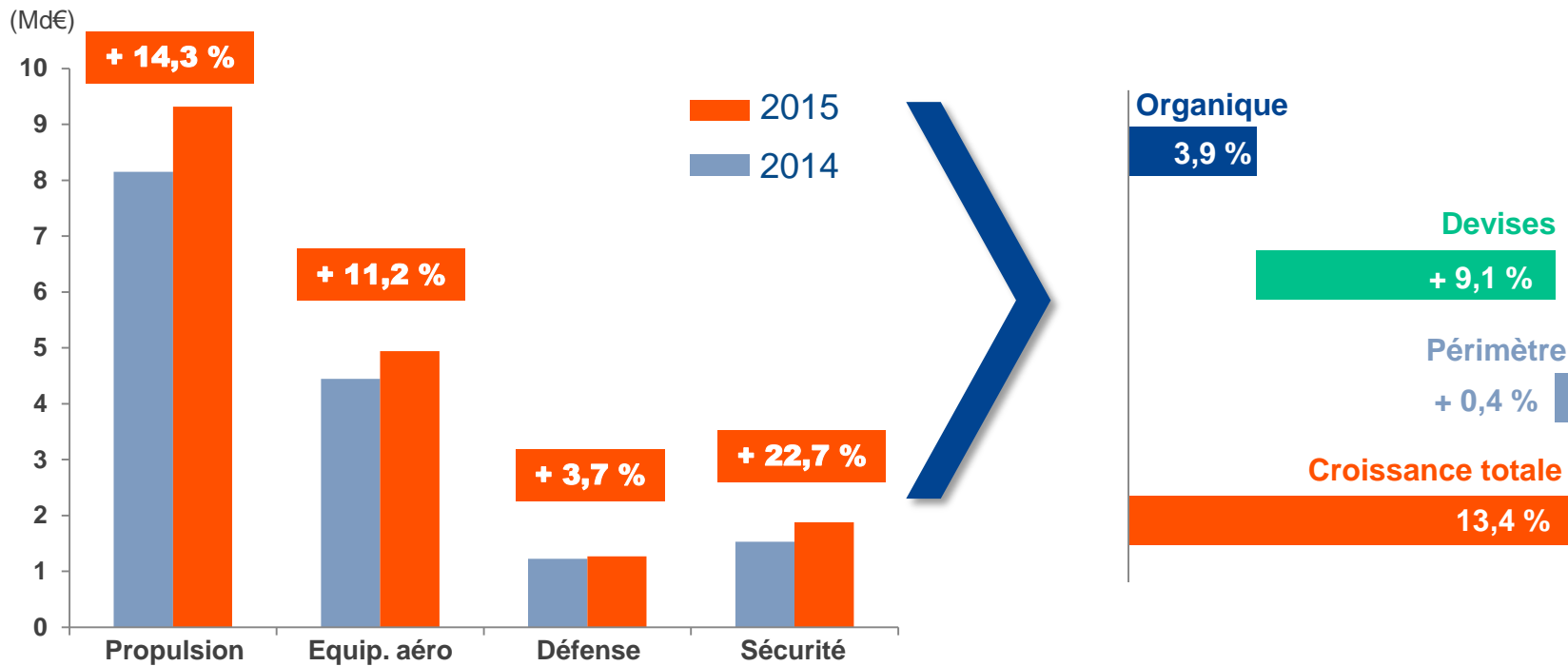
(En M€)	2014	2015	Variation
Chiffre d'affaires	15 355	17 414	+ 13,4 %
Résultat opérationnel courant	2 089	2 432	
% du chiffre d'affaires	13,6 %	14,0 %	
Autres produits et charges opérationnels non courants	(107)	(698)	
Résultat opérationnel	1 982	1 734	
% du chiffre d'affaires	12,9 %	10,0 %	
Résultat financier	(165)	(224)	
Produit (charge) d'impôts	(522)	(403)	
Quote-part dans le résultat net des entreprises associées	18	4	
Résultat de cession de titres Ingenico Group	-	421	
Résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(65)	(50)	
Résultat net – part du Groupe	1 248	1 482	+ 18,7 %
Résultat par action (en €)	3,00*	3,55**	

* Sur une base de 416 413 368 actions

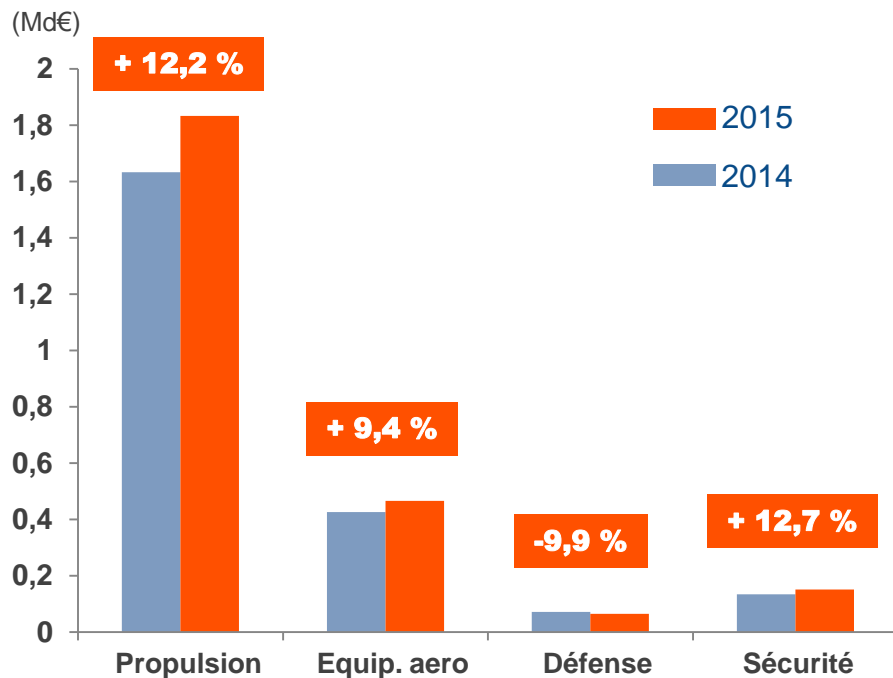
** Sur une base de 417 569 031 actions

Chiffre d'affaires ajusté 2015 par activité

Evolution par rapport à 2014



Résultat opérationnel courant ajusté 2015 par activité



Marge opérationnelle courante (en % du chiffre d'affaires)	2015	2014
Propulsion aéronautique et spatiale	19,7 %	20,0 %
Equipements aéronautiques	9,4 %	9,6 %
Défense	5,1 %	5,8 %
Sécurité	8,0 %	8,8 %

Eléments non courants de l'exercice

Dépréciation d'actifs et autres charges non courants de 698 M€ dont 654 M€ sont liés au programme Silvercrest

- ◆ Immobilisation d'incorporels entre 2011 et 2014 liés au programme Silvercrest
- ◆ Depuis le 1^{er} avril 2014 les dépenses de R&D liées au programme Silvercrest ne sont plus immobilisées
- ◆ Au 31 décembre 2015, reconnaissance d'une dépréciation de 654 M€, dont 617 M€ au titre d'actifs incorporels

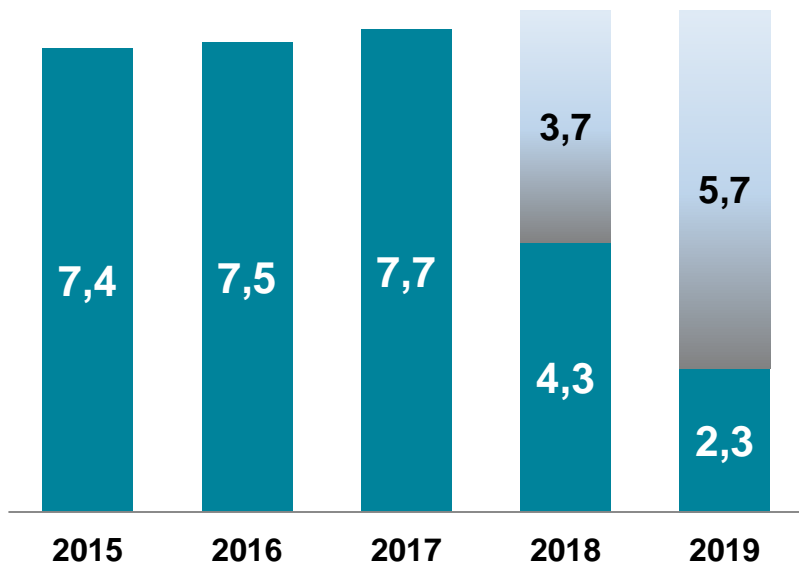
Plus value sur cession de titres Ingenico Group

- ◆ Cession par Safran de 5,5 millions de titres Ingenico Group
- ◆ Produit de cession (cash) : 606 M€
- ◆ Plus value nette : 421 M€

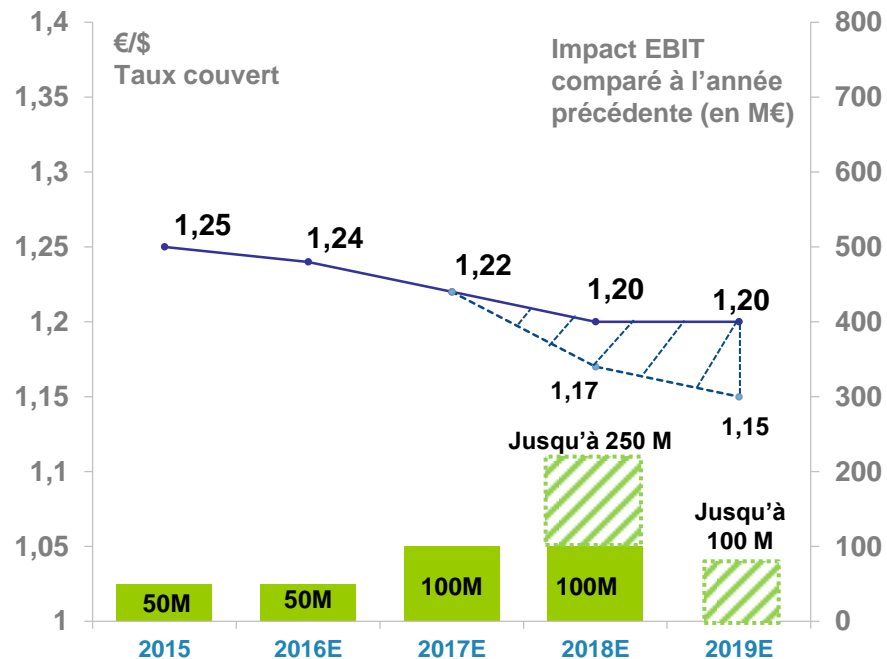
Politique de couverture de change

Exposition annuelle : 7,4 à 8 Mds\$

←----->
2016 & 2017 complètement couvertes



Effet estimé sur le résultat opérationnel courant des cours couverture €/ \$ cibles

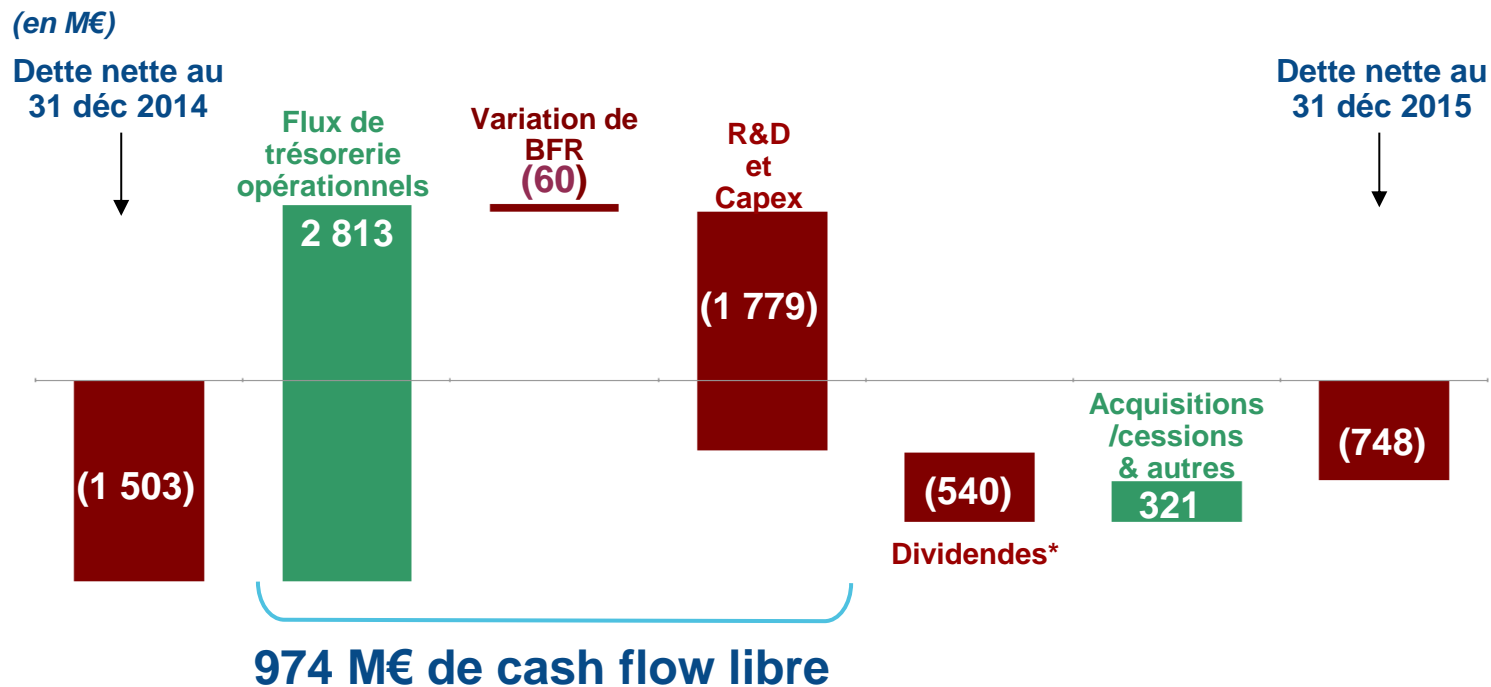


Cash flow libre

Cash flow libre en augmentation de 32 % avec une progression de 14 % du flux de trésorerie opérationnel

En M€	2014	2015
Flux de trésorerie opérationnels	2 468	2 813
Cash flow libre	740	974
En % du résultat opérationnel courant	35 %	40 %
En % du résultat net	59 %	65 %

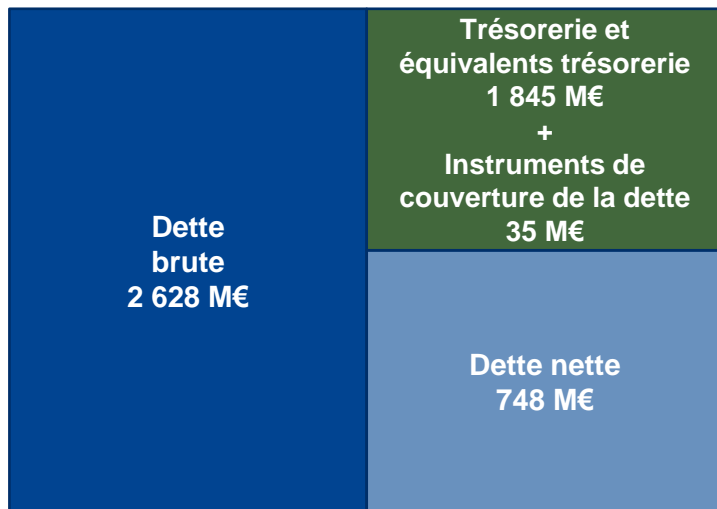
Position financière



* Incluant (23) M€ de dividendes versés aux minoritaires

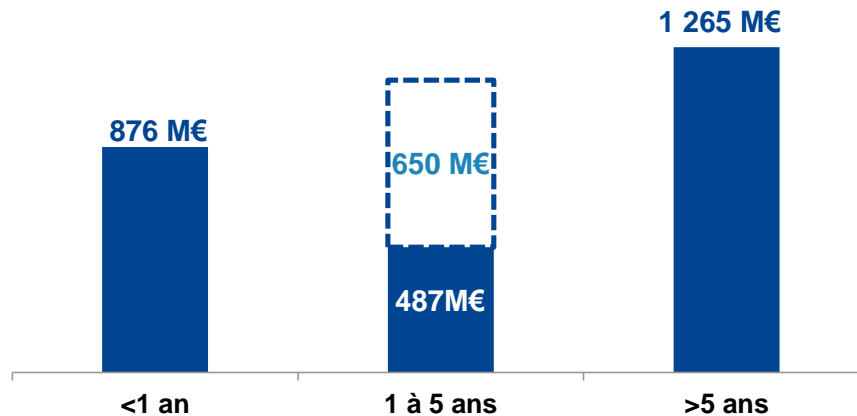
Dettes brute et liquidité

Au 31 décembre 2015



- ◆ Lignes de financement confirmées et non titrées : 2,52 Mds€, maturité décembre 2020

Echéancier de remboursement de la dette



- ◆ Placement privé (avril 2014) – 200 M€, maturité 2024
- ◆ Placement privé USPP – 1,2 Md\$, maturités 2019, 2022 & 2024
- ◆ OCEANE (janvier 2016) – 650 M€ - zéro coupon, maturité 2020

Proposition d'un dividende de 1,38 euro par action et affectation du résultat social

Détermination du dividende (comptes consolidés ajustés)

En M€	
Résultat opérationnel courant	2 432
Résultat net ajusté	1 482
dont CICE	40

Dividende

Distribution de 40% du résultat net ajusté hors CICE	576
Soit en € par action	1,38

Affectation du résultat social (comptes sociaux)

En M€	
Bénéfice de l'exercice	1 648
Report à nouveau*	384
Bénéfice distribuable	2 032

Affectation

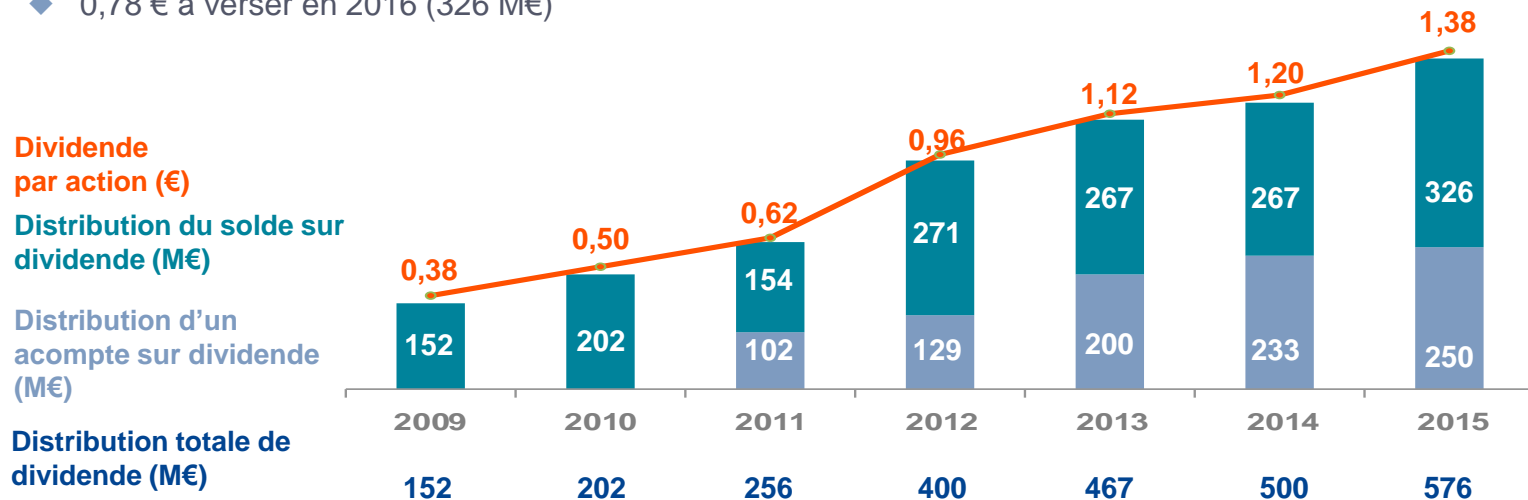
Dividende	576
Report à nouveau	1 457

* Incluant le dividende au titre de l'exercice 2014 afférant aux actions de la Société détenues par la Société à la date de la mise en paiement de ce dividende, soit 0,7 M€.

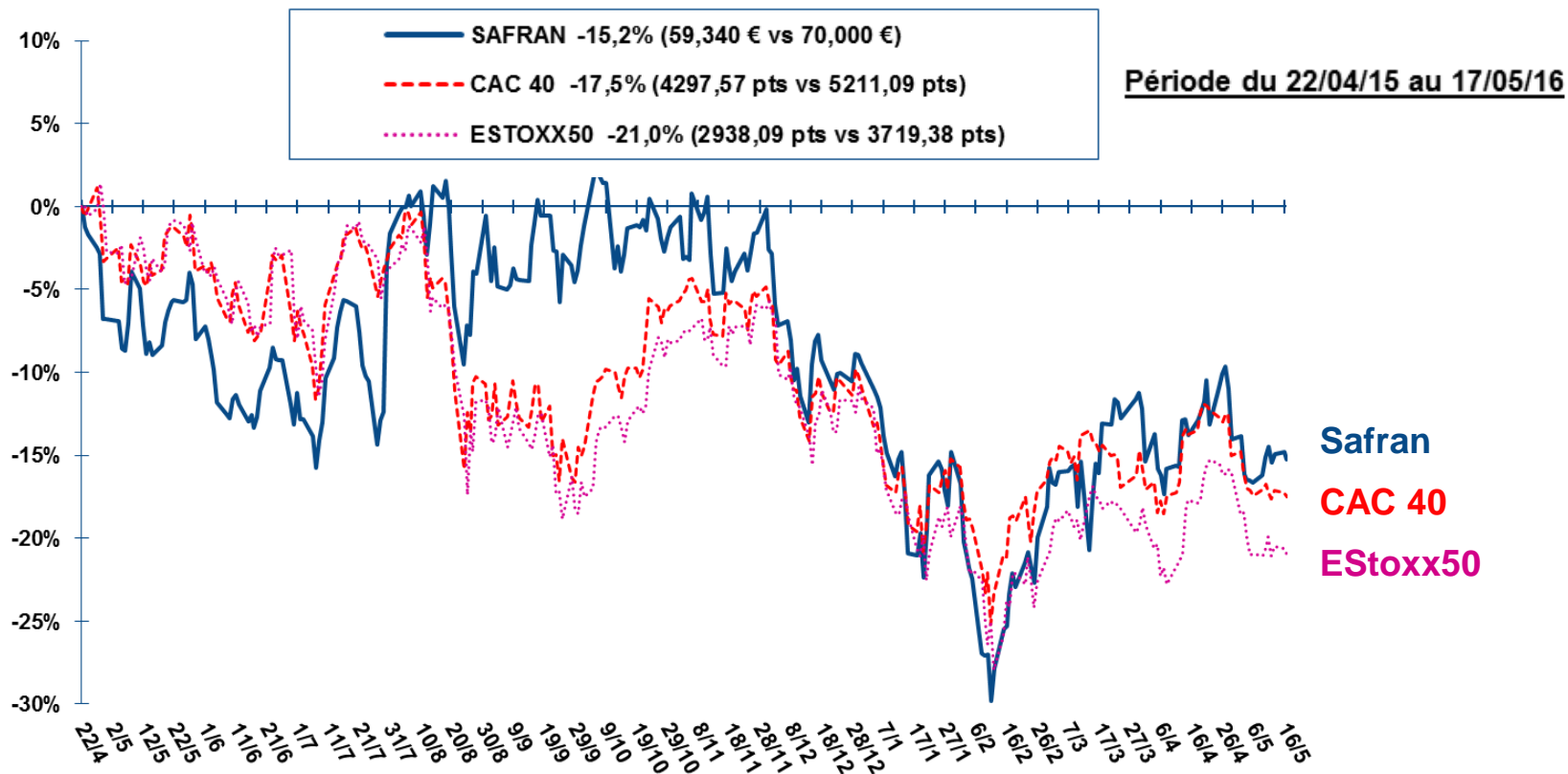
Dividende 2015

- ◆ Proposition de versement d'un dividende de 1,38 € en hausse de 15 %
 - ◆ 0,60 € d'acompte sur dividende déjà versé en 2015 (250 M€)
 - ◆ 0,78 € à verser en 2016 (326 M€)

- ◆ Date de détachement du dividende : 23 mai 2016
- ◆ Date de paiement : 25 mai 2016

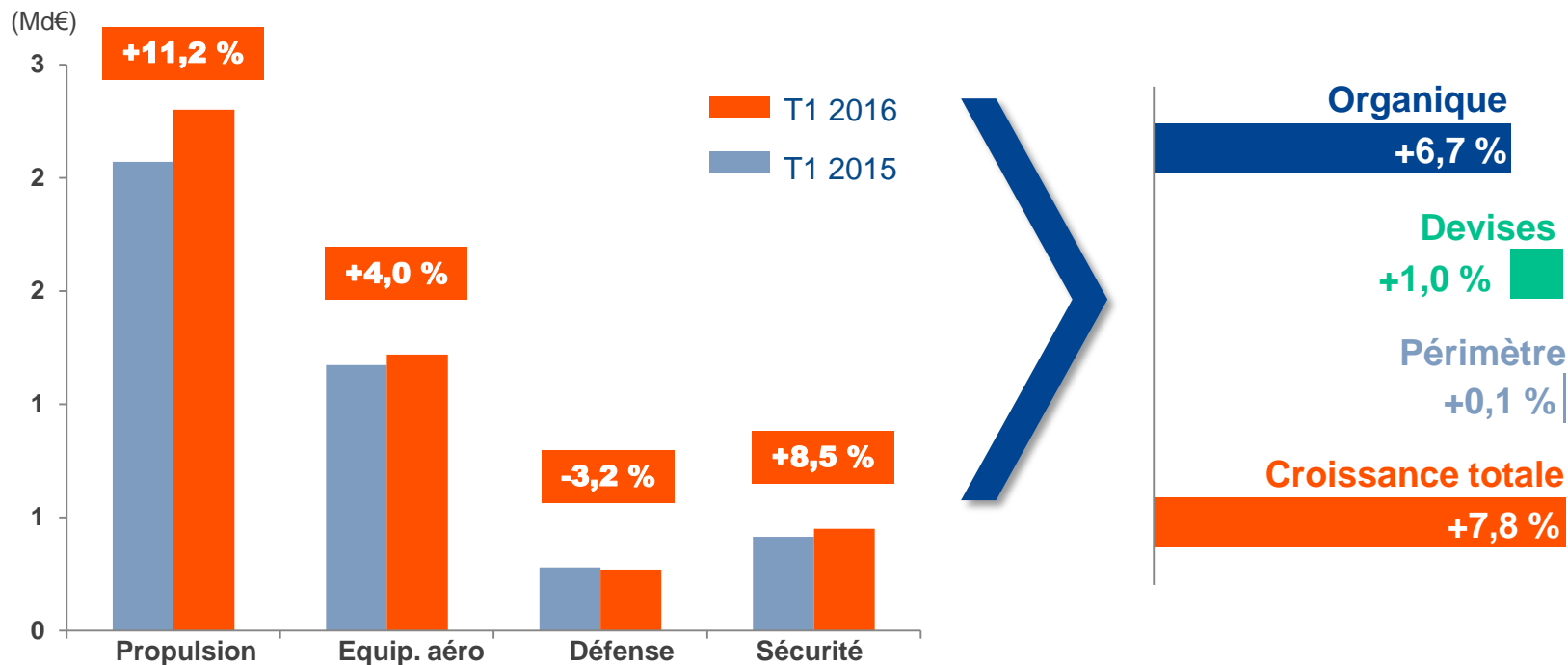


Action Safran 23 avril 2015 – 17 mai 2016



Chiffre d'affaires ajusté du T1 2016 par activité

Chiffre d'affaires de 4,240 M€ au T1 2016, en hausse de 7,8 %





**POWERED
BY TRUST**



4

RAPPORTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SON PRÉSIDENT



GOVERNANCE

Gouvernance : un Conseil composé d'Administrateurs aux profils, expériences et compétences diverses

17 Administrateurs, dont

- 1 administrateur désigné par l'Etat et 2 nommés par l'Assemblée sur proposition de l'Etat
- 7 administrateurs indépendants
- 2 administrateurs représentant les salariés
- 2 administrateurs représentant les salariés actionnaires

53,8% d'indépendants

33,3%* de femmes (versus 26,6%)

** Données post-Assemblée générale 2016, en cas de vote des résolutions agréées par le Conseil*

Gouvernance : Administrateurs représentant les actionnaires salariés **Résolutions 10 et 11 (agrées par le Conseil), A et B (non agrées par le Conseil)**

Arrivée à échéance des mandats des 2 administrateurs représentant les salariés actionnaires lors de l'AG 2016 : nominations d'administrateurs représentant les salariés actionnaires

4 candidatures arrêtées par les Conseils de Surveillance des FCPE salariés sont présentées à l'Assemblée

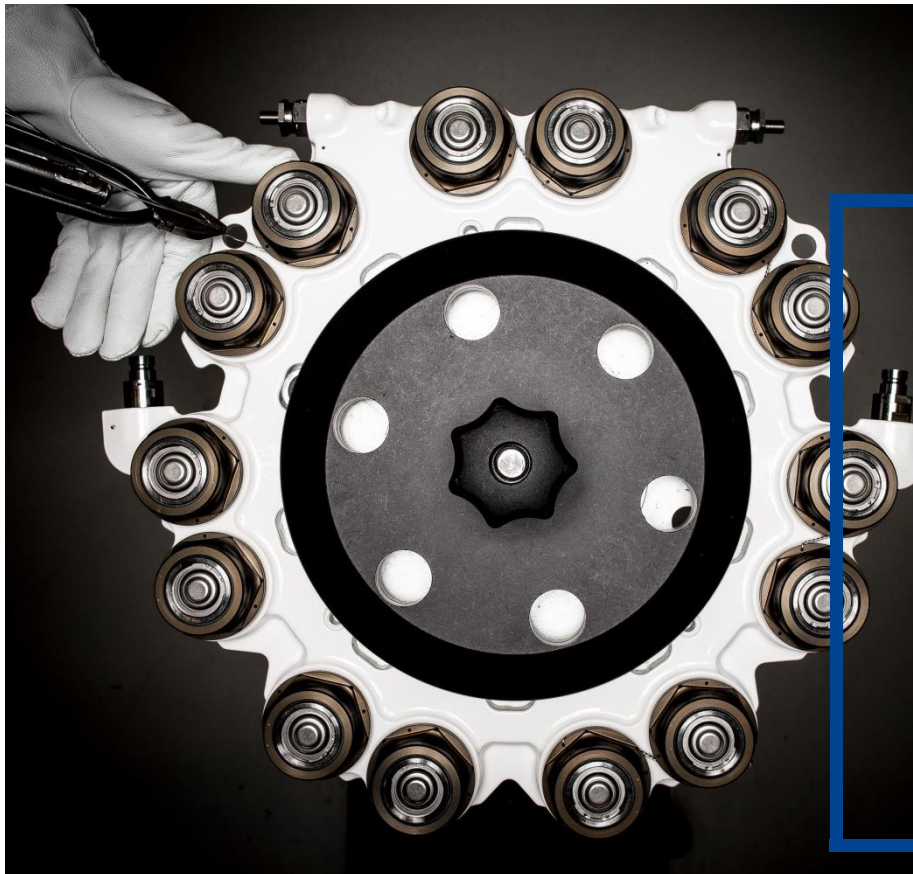
Le Conseil a décidé d'agréer les 2 candidatures assurant la représentativité du plus grand nombre d'actionnaires salariés

Le Conseil d'administration invite les actionnaires à :

- ◆ Résolution 10 : approuver la nomination de Gérard Mardiné
- ◆ Résolution 11 : approuver la nomination d'Eliane Carré-Copin
- ◆ Résolution A : rejeter le renouvellement du mandat de Marc Aubry
- ◆ Résolution B : rejeter la nomination de Jocelyne Jobard

Gouvernance : Un Conseil engagé

2015	Nombre de réunions	Nombre de membres	Taux de participation	Taux d'indépendants
Conseil	12	17	95,1 %	53,8 %
Comité d'audit et des risques	7	7	91,4 %	75 %
Comité des nominations et des rémunérations	4	7	96,4 %	66,6 %



RÉMUNÉRATIONS

Rémunération du Président du Conseil d'administration - 2015

Rémunérations* du Président du Conseil d'administration (dues pour la période du 24 avril au 31 décembre 2015)

Rémunération fixe	239 963 €
Rémunération variable annuelle	N/A
Rémunération variable pluriannuelle	N/A
Rémunération exceptionnelle	N/A
Jetons de présence	45 473 €
Autre	N/A
Avantages en nature **	3 148 €
Total	288 584 €

* Montants bruts ** Véhicule de fonction

Rémunération du Directeur Général - 2015

Rémunérations* du Directeur Général <i>(dues pour la période du 24 avril au 31 décembre 2015)</i>	
Rémunération fixe	411 365 €
Rémunération variable annuelle	502 619 €
Rémunération variable pluriannuelle**	Attribution de 17 050 Unités de Performance
Rémunération exceptionnelle	N/A
Jetons de présence	17 323 €
Autre	N/A
Avantages en nature ***	2 752 €
Total	934 059 €

* Montants bruts ** attribuée (mais non due) en 2015 (cf: p. 260 et 328 du DDR 2015) *** Véhicule de fonction

Rémunération des anciens mandataires sociaux - 2015

Rémunérations* des anciens mandataires sociaux

(dus pour la période du 1^{er} janvier au 23 avril 2015)

	J-P. Herteman Président-DG	S. Abrial DGD-Sec.Gen.	M. Ventre DGD-Opérations	R. McInnes DGD-Finance
Rémunération fixe	229 508 €	124 243 €	157 196 €	157 196 €
Rémunération variable annuelle	197 373 €	127 649 €	135 187 €	160 986 €
Rémunération variable pluriannuelle	N/A	N/A	N/A	N/A
Rémunération exceptionnelle	N/A	N/A	N/A	N/A
Jetons de présence	0	N/A	N/A	N/A
Autre	N/A	N/A	N/A	N/A
Avantages en nature ***	1 070 €	997 €	1 035 €	1 412 €
Total	427 951 €	252 889 €	293 418 €	319 594 €

* Montants bruts ** Véhicule de fonction

Partie ordinaire – « Say on pay »

Résolutions 17 à 20

Résolutions « Say on pay » :

- ◆ Résolution 17 : avis sur les éléments de rémunération de Ross McInnes, Président du conseil d'administration (période 24/04 au 31/12/2015)
- ◆ Résolution 18 : avis sur les éléments de rémunération de Philippe Petitcolin, Directeur Général (période 24/04 au 31/12/2015)
- ◆ Résolution 19 : avis sur les éléments de rémunération de Jean-Paul Herteman, ancien Président-Directeur Général (période 01/01 au 23/04/2015)
- ◆ Résolution 20 : avis sur les éléments de rémunération des anciens Directeurs Généraux Délégués (période 01/01 au 23/04/2015)

Partie ordinaire – Engagements réglementés

Résolutions 4 à 7

Engagements réglementés : régimes de prévoyance et de retraites supplémentaires du Président du Conseil et de Directeur Général

Soumission à l'assemblée, pour approbation, des décisions prises par le Conseil d'autoriser Ross McInnes et Philippe Petitcolin de continuer de bénéficier des régimes de prévoyance et de retraites supplémentaires dont ils bénéficiaient avant leurs nominations du 23 avril 2015, dans les mêmes conditions et modalités que les autres bénéficiaires concernés par ces régimes

- ◆ Résolution 4 : poursuite de la couverture prévoyance et retraite supplémentaire à cotisations définies de Ross McInnes
- ◆ Résolution 5 : poursuite de la couverture retraite supplémentaire à prestations définies de Ross McInnes
- ◆ Résolution 6 : poursuite de la couverture prévoyance et retraite supplémentaire à cotisations définies de Philippe Petitcolin
- ◆ Résolution 7 : poursuite de la couverture retraite supplémentaire à prestations définies de Philippe Petitcolin

Partie extraordinaire – Attribution gratuite d’actions

Résolution 23

Durée de l’autorisation : 14 mois

Plafonds :

0,35 % du capital (et 0,18 % par exercice fiscal) – 5 % maximum de chaque attribution par mandataire social (soit 0,009 % par mandataire, par exercice)

Conditions de performance internes et externe pour tous (ROC 35 %, CFL 35 % et TSR 30 %), mesurées sur 3 exercices consécutifs

Période d’acquisition d’au moins 3 ans pour tous les bénéficiaires

Période de conservation supplémentaire d’au moins 1 an pour le Directeur Général et les membres du Comex de Safran

Partie extraordinaire – Résolution dont l’inscription a été demandée par un actionnaire

Résolution C

Le Fonds Commun de Placement d’Entreprise (FCPE) Safran Investissement a demandé, le 19 avril 2016, l’inscription d’un projet de résolution à l’ordre du jour de l’Assemblée Générale.

Ce projet de résolution (« Résolution C ») est alternatif à la 23^{ème} résolution proposée à l’Assemblée Générale par le Conseil d’administration.

Le Conseil d’administration n’a pas agréé le projet de Résolution C. En conséquence, il invite les actionnaires à voter :

- ◆ « pour » la vingt-troisième résolution, et
- ◆ « contre » la Résolution C



PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

Partie ordinaire - Comptes et dividende

Résolutions 1 à 3

Approbation des comptes sociaux et consolidés

Dividende et affectation du résultat

- ◆ Résolution 1 : approbation des comptes sociaux (bénéfice de 1 648 M€)
- ◆ Résolution 2 : approbation des comptes consolidés ((424) M€, part du Groupe)
- ◆ Résolution 3 : affectation du résultat proposée par le Conseil d'administration
 - > Dividende de 575,5 M€ - soit 1,38 € par action
 - > Restant à verser (après déduction de l'acompte de 0,60 € par action payé en décembre 2015) : 0,78 € par action
 - > Affectation du solde au report à nouveau

Partie ordinaire – Engagements réglementés

Résolutions 4 à 7

Engagements réglementés : régimes de prévoyance et de retraites supplémentaires du Président du Conseil et de Directeur Général

Soumission à l'assemblée, pour approbation, des décisions prises par le Conseil d'autoriser Ross McInnes et Philippe Petitcolin de continuer de bénéficier des régimes de prévoyance et de retraites supplémentaires dont ils bénéficiaient avant leurs nominations du 23 avril 2015, dans les mêmes conditions et modalités que les autres bénéficiaires concernés par ces régimes

- ◆ Résolution 4 : poursuite de la couverture prévoyance et retraite supplémentaire à cotisations définies de Ross McInnes
- ◆ Résolution 5 : poursuite de la couverture retraite supplémentaire à prestations définies de Ross McInnes
- ◆ Résolution 6 : poursuite de la couverture prévoyance et retraite supplémentaire à cotisations définies de Philippe Petitcolin
- ◆ Résolution 7 : poursuite de la couverture retraite supplémentaire à prestations définies de Philippe Petitcolin

Partie ordinaire – Conventions réglementées

Résolutions 8 et 9

Conventions réglementées :

- ◆ Résolution 8 : ligne de crédit renouvelable de 2 520 M€ avec 15 banques prêteuses dont BNP Paribas (Monique Cohen, administrateur commun)

Ce financement autorisé par le Conseil du 29 octobre 2015, et signé le 4 décembre 2015, assure la liquidité du Groupe de façon pérenne et permet de bénéficier de conditions de marché favorables (vient se substituer à deux lignes de crédit existantes de maturité plus courte)

- ◆ Résolution 9 : Protocole-cadre Arianespace (Astrid Milsan, Patrick Gandil, Vincent Imbert, représentant de l'Etat et administrateurs nommés sur proposition de l'Etat ; Etat, actionnaire détenant plus de 10 % des droits de vote)

Ce Protocole, autorisé par le Conseil le 17 décembre 2015 et signé le 8 février 2016, est entre le CNES, l'Etat, Airbus Safran Launchers Holding, en présence d'Airbus et de Safran. Il porte sur le rachat par Airbus Safran Launchers Holding des titres Arianespace et des marques Ariane détenues par le CNES (entrée en vigueur à la réalisation de la Phase 2 du rapprochement des activités lanceurs d'Airbus et de Safran)

Partie ordinaire – Administrateurs représentant les actionnaires salariés **Résolutions 10 et 11 (agrées par le Conseil), A et B (non agrées par le Conseil)**

Arrivée à échéance des mandats des 2 administrateurs représentant les salariés actionnaires lors de l'AG 2016 : nominations d'administrateurs représentant les salariés actionnaires

4 candidatures arrêtées par les Conseils de Surveillance des FCPE salariés sont présentées à l'Assemblée

Le Conseil a décidé d'agréer les 2 candidatures assurant la représentativité du plus grand nombre d'actionnaires salariés

Le Conseil d'administration invite les actionnaires à :

- ◆ Résolution 10 : approuver la nomination de Gérard Mardiné
- ◆ Résolution 11 : approuver la nomination d'Eliane Carré-Copin
- ◆ Résolution A : rejeter le renouvellement du mandat de Marc Aubry
- ◆ Résolution B : rejeter la nomination de Jocelyne Jobard

Partie ordinaire – Collège des commissaires aux comptes

Résolutions 12 à 15

À l'issue d'un processus de validation lancé en juillet 2015 par le Comité d'audit et des risques, le Conseil a décidé de proposer aux actionnaires le renouvellement du collège actuel

Le Conseil d'administration invite les actionnaires à :

- ◆ Résolution 12 : renouveler Mazars en qualité de commissaire aux comptes titulaire
- ◆ Résolution 13 : renouveler Gilles Rainaut en qualité de commissaire aux comptes suppléant
- ◆ Résolution 14 : renouveler Ernst & Young et Autres en qualité de commissaire aux comptes titulaire
- ◆ Résolution 15 : renouveler Auditex en qualité de commissaire aux comptes suppléant

Partie ordinaire – Jetons de présence et « say on pay »

Résolution 16

Jetons de présence – fixation de l’enveloppe à 1.000.000 €

Ce montant vise à permettre à Safran d’offrir à ses administrateurs un jeton de présence moyen plus en ligne avec la pratique de sociétés françaises comparables

Résolutions 17 à 20

Résolutions « Say on pay » :

- ◆ Résolution 17 : avis sur les éléments de rémunération de Ross McInnes, Président du conseil d’administration (période 24/04 au 31/12/2015)
- ◆ Résolution 18 : avis sur les éléments de rémunération de Philippe Petitcolin, Directeur Général (période 24/04 au 31/12/2015)
- ◆ Résolution 19 : avis sur les éléments de rémunération de Jean-Paul Herteman, ancien Président-Directeur Général (période 01/01 au 23/04/2015)
- ◆ Résolution 20 : avis sur les éléments de rémunération des anciens Directeurs Généraux Délégués (période 01/01 au 23/04/2015)

Partie ordinaire – Programme de rachat d’actions

Résolution 21

Renouvellement de l’autorisation d’achats d’actions :

Durée de l’autorisation : 18 mois

Prix maximum : 80 € par action (montant maximum des fonds affectés au programme fixé à 3,3 milliards d’€)

Le prix maximum d’achat serait ainsi fixé au même niveau que celui de l’autorisation 2015

Limite : 10% du capital

Objectifs du programme identiques à ceux de 2015 :

- ◆ Animation du marché du titre Safran, dans le cadre d’un contrat de liquidité
- ◆ Attribution ou cession d’actions à des salariés / mandataires sociaux
- ◆ Remise d’actions lors de l’exercice de droits attachés à des valeurs mobilières
- ◆ Conservation et remise ultérieure d’actions à titre de paiement ou d’échange dans le cadre d’opérations de croissance externe
- ◆ Annulation d’actions

Partie extraordinaire – Réduction du capital

Résolution 22

Réduction de capital par annulation d'actions auto-détenues

Objectifs : gestion active du capital, optimisation du bilan, compensation de dilution

Durée de l'autorisation : 24 mois

Limite légale : 10 % du capital par période de 24 mois

Partie extraordinaire – Attribution gratuite d’actions

Résolution 23

Durée de l’autorisation : 14 mois

Plafonds :

0,35 % du capital (et 0,18 % par exercice fiscal) – 5 % maximum de chaque attribution par mandataire social (soit 0,009 % par mandataire, par exercice)

Conditions de performance internes et externe pour tous (ROC 35 %, CFL 35 % et TSR 30 %), mesurées sur 3 exercices consécutifs

Période d’acquisition d’au moins à 3 ans pour tous les bénéficiaires

Période de conservation supplémentaire d’au moins à 1 an pour le Directeur Général et les membres du Comex de Safran

Partie extraordinaire – Résolution dont l’inscription a été demandée par un actionnaire

Résolution C

Le Fonds Commun de Placement d’Entreprise (FCPE) Safran Investissement a demandé, le 19 avril 2016, l’inscription d’un projet de résolution à l’ordre du jour de l’Assemblée Générale.

Ce projet de résolution (« Résolution C ») est alternatif à la 23ème résolution proposée à l’Assemblée Générale par le Conseil d’administration.

Le Conseil d’administration n’a pas agréé le projet de Résolution C. En conséquence, il invite les actionnaires à voter :

- ◆ « pour » la vingt-troisième résolution, et
- ◆ « contre » la Résolution C.

Pouvoirs pour formalités Résolution 24

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales



**POWERED
BY TRUST**



5

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



**POWERED
BY TRUST**



6

QUESTIONS & RÉPONSES



**POWERED
BY TRUST**



7

VOTE DES RÉSOLUTIONS



**POWERED
BY TRUST**